Le Mouvement des entreprises de France considère que le programme économique d'Emmanuel Macron est le plus favorable à la croissance et l'emploi, et alerte sur les conséquences de celui de Marine Le Pen

Publié le 11 avril 2022

Le Conseil Exécutif du Mouvement des entreprises de France, réuni le 11 avril, a examiné les programmes économiques connus à ce jour des deux candidats qualifiés pour le second tour de l'élection présidentielle.

Il considère, à l'unanimité, que le programme d'Emmanuel Macron est le plus favorable pour assurer la croissance de l'économie et de l'emploi dans notre pays. Même s'il comporte des lacunes, il est le plus à même de préparer la France aux défis de l'avenir en faisant le choix de la compétitivité et d'une croissance durable.

Le programme économique de Marine Le Pen conduirait le pays à décrocher par rapport à ses voisins et à le mettre en marge de l'Union Européenne. Il dégraderait la confiance des acteurs économiques, réduisant ainsi les investissements et les créations d'emplois. La hausse très forte et non financée des dépenses publiques risquerait de placer le pays dans une impasse.

Le Mouvement des entreprises de France continuera à agir dans l'intérêt général pour défendre les entreprises et faire réussir notre pays. Il aura des exigences fortes pour que les partenaires sociaux et les entreprises soient réellement associés aux réformes dans un contexte nécessitant plus que jamais d'être à l'écoute des organisations représentatives.

La démocratie est un bien précieux qu'il faut sans cesse défendre. Le Mouvement des entreprises de France appelle tous les électeurs à voter le 24 avril prochain.